

ALLIANCE Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXV, No 4.

Montréal, Avril 1919.

50 cts par an.

Extrait des Procès-Verbaux de l'Exécutif.

Condolances à Monsieur Charles Duquette, 1er V.P.G. et I.C.

"Il est proposé et résolu unanimement:

"Les membres de l'Exécutif de l'Alliance Nationale ont été pris avec un profond regret le décès de Madame Charles Duquette, l'épouse du distingué 1er Vice-Président général et Inspecteur en chef de l'Alliance Nationale;

"Ils désirent offrir à leur collègue, dans le grand malheur qui vient de l'atteindre, l'assurance de leurs plus vives sympathies."

Je certifie que ce qui précède est un extrait fidèle du Livre des Minutes de l'Exécutif de l'Alliance Nationale, assemblée du premier avril mil neuf cent dix-neuf.

En foi de quoi j'ai signé à Montréal le 3 avril 1919.

Le Secrétaire général de l'Alliance Nationale.
G. MONET.

REMERCIEMENTS

M. Charles Duquette, notre 1er Vice-président général et Inspecteur en chef, nous prie de bien vouloir, par l'entremise de la revue, remercier les officiers de l'Exécutif, des cercles et bureaux cités, ainsi que tous les membres de l'Alliance Nationale, qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort de son épouse, soit par envoi de tributs floraux, offrandes de messes ou solutions de condoléances:

Tributs Floraux.

Exécutif de l'Alliance Nationale	
Personnel de l'Alliance Nationale	
Cercle Sacré-Coeur.....	No 6
Cercle Hochelaga.....	No 29
Cercle de Lorimier.....	No 112
Cercle Olier.....	No 127
Cercle Duquette.....	No 320
Cercle Préfontaine.....	No 339

Offrandes de Messes.

Cercle Laval.....	No 21
Cercle Champlain.....	No 108
Cercle Dollard.....	No 163
Cercle St-Jean-Baptiste.....	No 149
Cercle St-Henri.....	No 12

Cercle Laval.....	No 21	régulièrement leurs contributions. Que notre
Cercle Champlain.....	No 108	société soit bien administrée, que les rapports
Cercle St-Jean-Baptiste.....	No 149	des cercles soient bien faits et en temps requis, que
Cercle Dollard.....	No 163	les malades soient visités, que les réclamations
Cercle Lambert Closse.....	No 348	soient honorées, peu leur importe; ils ont
Cercle Jeanne Mance.....	No 378	payé leurs redevances et ici s'effacent leurs obligations.
Cercle Laberge.....	No 385	Les officiers de l'Exécutif ont constaté ce
Cercle Marguerite Bourgeoys.....	No 407	pénible état de chose dans la visite aux cercles
Cercle Blanche de Castille.....	No 410	qu'ils ont eu occasion de faire lors de l'installation
Cercle Marie-Jenna.....	No 426	et des élections d'officiers. Malgré que l'on
Cercle Marguerite de France.....	No 430	ait envoyé à chacun des membres des convocations
Cercle Jeanne de Bourgogne.....	No 432	spéciales, l'on a été indifférent à l'appel et il a été

Résolutions de Condolances

Exécutif	
Cercle Dorval.....	No 4
Cercle St-Pierre.....	No 8
Cercle St-Henri.....	No 12
Cercle Laval.....	No 21
Cercle Hochelaga.....	No 29
Cercle Montcalm.....	No 31
Cercle St-Vincent.....	No 42
Bureau Yamachiche.....	No 52
Cercle Notre-Dame de Hull.....	No 64
Cercle St-Hyacinthe.....	No 67
Cercle St-Georges.....	No 69
Cercle Champlain.....	No 108
Cercle de Lorimier.....	No 112
Cercle St-Edouard.....	No 126
Cercle Olier.....	No 127
Cercle St-Sauveur.....	No 128
Cercle Bruchési.....	No 135
Cercle St-Jean-Baptiste.....	No 149
Cercle St-Paul de Grand Mère.....	No 165
Cercle St-Léonard.....	No 202
Cercle Fabre.....	No 229
Cercle Graton.....	No 289
Cercle Dufournel.....	No 305
Cercle Guay.....	No 341
Cercle N.-D. des VII Allégresses.....	No 368
Cercle Jeanne Mance.....	No 378
Cercle Blanche de Castille.....	No 410
Cercle Grand'Mère.....	No 411
Bureau de Sévigné.....	No 418
Cercle Blais.....	No 421
Cercle Marie Stuart.....	No 431
Cercle Jeanne de Bourgogne.....	No 432
Cercle de Lauzon.....	No 433
Cercle Ant. de Guercheville.....	No 447
Cercle Marie Jamet.....	No 454
Cercle Eugénie de Guérin.....	No 455
Cercle Madeleine de Verchères.....	No 461
Cercle Rosa Bonheur.....	No 463
Cercle L'Espérance.....	No 466
Cercle Jeanne Hachette.....	No 467
Cercle Franklin.....	No 478

Il a été fait presque l'impossible pour rendre les assemblées de cercles intéressantes: discours, allocutions, conférences par des personnages distingués et compétents, séances dramatiques, parties de euche, distribution de prix à chaque séance à ceux qui assistaient aux assemblées, rien ne réussit, et de mois en mois on constate une apathie et une négligence plus accentuées.

Cette indifférence est générale dans toute la mutualité, et les sociétés de bienfaisance se plaignent avec raison de l'insouciance de leurs membres. Celui qui pourrait solutionner le problème de l'assistance aux assemblées, aurait bien mérité de la mutualité.

Les cercles ou succursales ont été institués particulièrement pour aider aux grands travaux d'organisation des sociétés mutuelles. Leur rôle est tout tracé. Ils sont les représentants de leur société dans les villes ou dans leur localité respective. Ils doivent s'occuper de la perception intégrale des contributions, et pour cela se choisir des officiers compétents et honnêtes qui s'engagent à remplir les devoirs de leur charge. Comme toute société bien organisée est régie par des règlements et des obligations, les cercles doivent voir à ce que leur observance se fasse régulièrement et fidèlement. Ces cercles ont pour mission de développer le nombre des membres en s'occupant d'organisation dans leur localité; ils doivent en outre s'intéresser à l'organisation générale; voir à ce que les fonds soient bien distribués et que personne s'approprie des objets auxquels il n'a aucun droit. Leur devoir est de surveiller leurs membres malades, les visiter dans leurs maladies, les consoler dans leurs afflictions et leur apporter les soins que leur état requiert et exige. Pour cela, il faut que les réclamations des malades soient bien contrôlées, que ceux derniers reçoivent tout ce à quoi ils ont droit; mais ceux qui sont chargés de les surveiller doivent arrêter et dénoncer tout membre qui réclame injustement ou même frauduleusement des bénéfices auxquels il n'a aucun droit. Que de services, que d'aide les cercles sont appelés à rendre à l'administration générale d'une société! Cependant combien de nos

CONSEILS PRATIQUES A NOS SOCIÉTAIRES

Il est déplorable de constater le peu d'intérêt, pour ne pas dire l'indifférence complète, que certains de nos sociétaires apportent à l'administration de notre société. On dirait que le seul rôle qu'ils ont à remplir consiste dans le fait de payer

cercles et de nos membres ont bien compris leur mission et leur devoir ?

Si l'on veut que notre société soit puissante et prospère, il faut que chaque sociétaire apporte sa part de travail dans le développement et le progrès de l'institution qu'il a honorée de sa confiance.

Pour s'administrer, les cercles dépensent chaque année des sommes considérables, soit en salaires d'officiers, en location de salles ou autres exigences administratives. Toutes ces dépenses deviennent inutiles et n'ont pas leur raison d'être, si les membres ne s'occupent plus de l'administration et du développement de leur cercle. Pourquoi payer des salaires d'officiers lorsque ces derniers ne se rendent pas aux assemblées; pourquoi une location de salle si l'on n'a pas de réunions. L'on serait étonné de connaître la somme fabuleuse inutilement dépensée dans les cercles qui sont mal administrés et qui n'ont pas d'assemblées. Les cercles qui s'administrent dans de telles conditions n'ont plus leur raison d'être, si les membres ne s'occupent plus de l'administration générale, et il est préférable de les convertir en bureaux tout simplement. L'argent employé inutilement peut être mis plus à profit par l'Exécutif en envoyant des recruteurs, qui, en quelques jours peuvent faire un travail profitable et réveiller l'apathie des membres. Si un tel état de chose se prolonge, si les cercles et les membres continuent à se montrer indifférents au succès et au développement de leur société, il faudra que la direction de nos sociétés mutuelles, prenne des mesures nécessaires pour enrayer ce marasme et réveiller les indifférents. Ce problème est à l'étude, et il a déjà attiré l'attention des congrès de nos sociétés de bienfaisance. La solution est difficile, mais elle s'impose. Espérons que nos cercles et nos membres comprendront qu'ils ont des devoirs et des obligations et que dans un avenir prochain, il auront ce regain d'enthousiasme qu'ils déployaient lors de leur admission et de l'institution de leur cercle.

NOUVEAU SYSTEME - (ASSURANCE - VIE)

Nous constatons avec plaisir que nos certificats de participation, nouveaux-systèmes, sont favorablement accueillis par le public. L'Exécutif a déjà fait tenir aux cercles et bureaux des feuillets faisant voir les nombreux avantages qui découlent de ces certificats. Des manuels plus complets ont aussi été distribués dans nos succursales.

Nous invitons particulièrement tous ceux de nos membres, ainsi que leurs parents et amis qui n'ont pas assez d'assurance-vie, à étudier ces certificats de l'Alliance Nationale et à nous demander au besoin tous les renseignements qu'ils désireront obtenir à ce sujet. Le Secrétaire général, l'Inspecteur en chef, ou tous autres officiers se feront un plaisir de se rendre à leurs demandes et de leur démontrer en même temps l'excellence d'un tel placement, non seulement pour leurs proches, mais aussi pour eux-mêmes.

SYSTEME D'ASSURANCE INFANTILE

L'Alliance Nationale a aussi inauguré l'émission de certificats d'assurance infantile, en faveur des enfants de ses membres.

Ces certificats semblent très populaires, si nous en jugeons par le grand nombre d'enfants déjà assurés.

L'âge d'admissibilité est d'un an à seize ans alors que l'enfant peut être transféré du système d'assurance infantile aux systèmes adultes.

Dans cette catégorie d'assurance nous émettons quatre systèmes de certificats pour lesquels les contributions mensuelles sont de 15c en montant, selon les bénéficiaires qui s'y rattachent, ainsi que l'âge de l'assuré.

D'ailleurs, nous aurons occasion de publier dans un prochain numéro les tableaux faisant voir les taux de contributions gradués d'après l'âge, ainsi que les différents bénéfices accordés pour chacun de ces certificats. Nous ne saurions trop insister sur l'importance qu'il y a pour nos membres de faire assurer leurs enfants dans l'Alliance Nationale. C'est assurément un des plus beaux et des plus sûrs placements qu'ils puissent faire en faveur de leur famille.

Le Secrétaire général.

LA FRANCE "PEUPLE DE REVANCHE"

(Presse Associée Française)

Paris, 26.—La France, dans ce duel engagé il y a un demi-siècle, triomphe. Elle a sa revanche, à laquelle les Allemands, avec leur application habituelle, pensaient plus que elle-même. Quelle lourde insistance l'Allemagne ne mettait-elle pas, avant la guerre, à nous proclamer dérisoirement le "peuple de la revanche". Elle n'avait d'ailleurs rien négligé pour en détruire l'idée chez nous, pour nous ôter toute confiance en nous-mêmes et nous rendre aussi impuissants à l'obtenir. On l'avait vue, pendant quarante-trois ans, renforcer patiemment les défenses de Metz, planter en terre, avec une insolente assurance, à Strasbourg, les monuments qui affirmaient son intention de ne plus jamais lâcher le pays d'Alsace. Préparation et renforcement méthodique de l'armée, perfectionnement du réseau ferré, travail avoué ou occulte de publicité, de corruption et d'espionnage, rien n'avait été négligé pour faire de la France un otage destiné à devenir bientôt une proie. A la fin les pangermanistes n'étaient pas loin de considérer notre pays comme une mouche ligotée dans la toile de l'araignée allemande, et qu'il ne s'agissait plus que d'absorber et de digérer. Stupeur! La France résista. La bataille de la Marne fut gagnée. Bien qu'on ne se lassât point là-bas de nous proclamer épuisés et à bout, la solidité française ne fléchit point.

Notre pays, pendant quatre ans, resta le pôle autour duquel s'organisèrent les forces matérielles et morales de la coalition; il fournit les généraux qui disloquèrent la machine de guerre allemande; il sut trouver, pour l'heure de la victoire, un vigoureux homme d'Etat. Et c'est avec le nom de France comme mot de ralliement que les Américains ont ordonné leur irrésistible effort. D'où ce miracle? Mais d'abord est-ce un miracle? Est-ce que toute l'histoire de France ne semble pas prouver qu'en vérité cette victoire, cette indomptable constance sont dans la logique du caractère français; et comme la suite naturelle de la puissance que manifesta à travers les siècles ce pays extraordinaire? En fait, on s'était trompé et on nous avait trompés sur le caractère de la France. Ou plutôt l'habitude s'était prise de ne plus voir qu'une seule face du caractère si complexe de la France. On affectait, dans l'opinion du monde—et la publicité malveillante de nos ennemis renforçait systématiquement cette campagne dénigrante—de ne plus reconnaître dans la France et les Français que les qualités frivoles, élégantes, légères, brillantes. On voulait bien encore admirer nos modistes, nos couturiers, nos artistes, mais on nous déniait la suite dans les idées, le sérieux, l'ordre, l'énergie. Nombre d'indices inquiétants laissaient croire à un commen-

cement de décadence; les progrès apparents du scepticisme, le laisser aller des mœurs qui grossissaient aux yeux de l'étranger une littérature et un théâtre d'exportation, quoi encore?

Devant le chorus croissant des étrangers, les meilleurs Français en venaient à douter d'eux-mêmes.

Pourtant on avait vu sans cesse alterner, dans la longue carrière historique de la France, les moments de frivolité, de désordre gouvernemental, de scepticisme, d'ardeur au plaisir et les mémorables époques de créations, de travail et d'héroïsme. Notre histoire est faite, à la manière de certains terrains géologiques, de strates superposées extraordinairement différentes. Comme on voit rapidement s'alterner des couches successives de roches dures avec des argiles ou des marnes molles, ainsi on voit se refléter sur la face de l'histoire française des aspects physiologiques variés; la France montre tout à tour des traits énergiques, que transfigure la certitude ou la foi; tantôt un visage amolli, dépourvu de ressort, de volonté et de confiance en soi... Tocqueville avait bien vu ce trait déconcertant du caractère français.

Témoin les lignes faneuses par lesquelles il met en place son portrait de la nation française: Quand je considère cette nation en elle-même je la trouve plus extraordinaire qu'aucun des événements de son histoire. En a-t-il jamais paru sur la terre une seule qui fût si remplie de contrastes et si extrême dans chacun de ses actes, plus conduite par des sensations, moins par des principes: faisant ainsi toujours plus mal ou mieux qu'on ne s'y attendait, tantôt au-dessous du niveau commun de l'humanité, tantôt fort au-dessus: un peuple tellement inaltérable dans ses principaux instincts qu'on le reconnaît encore dans ces portraits qui ont été faits de lui il y a huit cents ans, et en même temps tellement mobile dans ses pensées journalières et ses goûts, qu'il finit par devenir un spectacle inattendu à lui-même et demeure souvent aussi surpris que les étrangers à la vue de ce qu'il vient de faire...

ACCUSES DE RECEPTION

Brunswick, Maine, 18 janvier 1919.
A l'Alliance Nationale,
Montréal.

Messieurs,

Je m'empresse de vous remercier pour la promptitude avec laquelle vous avez payé ma réclamation, comme bénéficiaire de feu ma sœur Alice Dehêtre, décédée le 19 décembre dernier.

Vous avez été prompt à m'envoyer les documents requis en pareil cas, et votre chèque de \$500. ne s'est pas fait attendre aussitôt les formalités exécutées.

Je vous en suis reconnaissant et je souhaite à votre belle Association, tout le succès qu'elle mérite.

Votre tout dévoué,
VICTOR DEHETRE.

Rivière du Loup, 30 janvier 1919
A l'Exécutif de l'Alliance Nationale,
Messieurs,

Permettez-moi de vous remercier pour la promptitude que vous avez mise à régler ma réclamation à l'occasion de la mort de mon mari Eugène Dubé.

Bien sincèrement,
Mde EUGENIE DUMONT DUBE.

NOS ETUDES D'HISTOIRE.

L'histoire du Canada est écrite dans ses grandes lignes, et celles-ci ne seront guère déplacées par de nouvelles études. Le trait qui nous indique la marche d'une époque, le contour d'un événement ou le caractère de telle et telle administration est assez bien marqué, assez conforme à l'état véritable des choses pour être accepté comme inmutable.

Il y a quatre-vingts ans, nous n'en étions pas encore là. De 1760 à 1840, Perrault, Bibaud, Garneau, ont à tour de rôle fait sortir des limbes la physionomie principale de notre passé, et je ne pense pas que de nouvelles découvertes de manuscrits anciens, officiels, solides, changent la portée ou la forme du dessin qu'ils nous mettent sous les yeux, du moins dans une mesure notable. La division des époques est définitive.

Nous savons ce qu'était la colonie, de 1663 à 1675, en quoi cette période diffère des autres, quelle en était la couleur particulière, si je puis dire; et il en est ainsi pour 1676 à 1683, pour 1684 à 1715. Ces tranches de notre existence d'autrefois n'étaient pas connues avant les historiens, — tout le passé ne formait qu'un amas, une masse mystérieuse, une obscurité profonde. En travaillant ce bloc, on est parvenu à y faire entrer le jour, à y découper des figures diverses, à ouvrir des compartiments et à nous faire voir chaque chose à sa place, comme dans la réalité du temps jadis. Voilà l'œuvre de nos historiens.

Durant telle période ce qui est le plus remarquable c'est telle chose. Chaque espace d'années, court ou long, a sa vie propre. Tout change. Tout s'oublie. L'histoire ne seulement expose ces changements, mais par là même elle nous les fait connaître.

La bonne manière de s'instruire consiste à n'étudier qu'une période à la fois. Autrement il y a confusion. Il ne faut pas se presser non plus.

Si je rencontre un lecteur qui sait faire la différence entre une époque et l'autre, je le déclare instruit, car il a un fonds sérieux et il peut jouir de ses connaissances. Il est comme celui qui dirait: mon bisaïeul, cultivateur, je sais son histoire; mon aïeul, forgeron, je sais son histoire; mon père, menuisier, je sais son histoire. En tel temps se passait telle chose importante, qui ne s'est jamais renouvelée.

Nous sommes loin de l'ignorance, qui ne voit en arrière que ténébres et chaos. Ceux de notre âge ont vu, de 1840 à 1850, la lutte pour obtenir le gouvernement responsable. Ils se rappellent très bien que, de 1850 à 1866, le pays était occupé de questions toutes différentes. De 1867 à 1880, le changement est aussi marqué que possible, mais après 1880 c'est une autre scène encore, et cela continue.

Transportez-vous dans les temps éloignés, vous aurez des spectacles analogues par la variété, sans aucune ressemblance entre eux. Voilà le roman, voilà l'histoire, voilà le drame en cent actes, et nous devrions connaître chacun de ces actes qui est un tout par lui-même, bien que rattaché à ce qui le précède et à ce qui le suit.

Du désordre historique, de l'inconnu, du fouillis de tant de faits lointains pour nous, les historiens ont tiré des renseignements, ont placé chaque article en son lieu, ont encadré, fait des ensembles, par un mot, ils ont répandu la vie et la lumière partout, sur les faits principaux.

Il nous reste à descendre dans les endroits restés obscurs et à projeter de la lumière sur les détails. La génération actuelle a de l'ouvrage

devant ses yeux, en quantité. Je lui souhaite plein succès.

Benjamin Sulte.

ARGUMENTS ET TEMOIGNAGES D'ORIGINE ANGLAISE

Vertus civiques et patriotiques des Canadiens français.

Il convient de retenir les termes, aussi flatteurs que justes, dans lesquels un personnage important de l'église anglicane, l'évêque protestant de Birmingham, de passage à Québec, il y a quelques semaines, nous rendait témoignage, à cet égard. — "Je sais, disait-il, que vous êtes les descendants de ces grands Français qui ont fondé Port Royal et Québec. C'est un vrai roman de l'histoire de voir que, malgré que vos ancêtres aient quitté la patrie depuis 300 ans vous ayez envoyé au secours de la France tant de jeunes gens parlant la langue maternelle et fidèles à la religion ancienne." Puis, évoquant les exploits admirables de notre glorieux "22e bataillon canadien-français," à Courcellette, à Vimy, à Souchez, à St-Julien, à Festubert, à Passchendaele, à Arleux, à Denain, etc.: "J'ai vu de vos fils sur le champ de bataille; je les ai vus dans les hôpitaux militaires et quelquefois, même au moment de la mort, je leur ai parlé dans leur langue et j'ai ainsi gagné leur confiance. Ils ont toujours eu, dans les hôpitaux, les consultations des aumôniers catholiques, mais ils ne m'ont jamais refusé leur amitié."

"Nous vous remercions de votre participation glorieuse. Et je crois que, quand la paix sera venue, vous trouverez qu'en Angleterre nous vous comprenons mieux qu'auparavant. Nos pays pourront alors être unis dans une amitié et un respect sincères et mutuels."

"Vous avez vos difficultés internes, comme chez nous. Vous avez la politique, et tout le monde ne peut évidemment voir du même oeil. Mais je sais qu'on restera fermement attaché ici à l'Empire. Et je suis persuadé, d'autre part, qu'il y aura assez de sagesse, dans toutes les parties de l'Empire, pour laisser à la confraternité impériale liberté complète, dans tout ce qui concerne la vie intérieure de chacun."

Enfin, traitant de l'après-guerre, l'orateur ajoutait: "La vie sera alors difficile. Mais j'ai souvent entendu parler de l'exemple des vertus primordiales donné par les Canadiens français. Et je sais, en me souvenant de ma jeunesse passée en Irlande, ce que l'Eglise à laquelle vous appartenez a fait pour purifier la vie individuelle. "Que le grand Dieu, devant lequel nous nous inclinons, nous guide tous vers une vie si conforme à sa volonté divine qu'un jour, non seulement cette nation canadienne, mais le monde entier apparaisse comme une partie du vrai et éternel royaume de Dieu!"

QUELQUES TITRES DES CANADIENS FRANÇAIS AU RESPECT

Du "Hamilton Times," Hamilton, Ontario: — "Un protestant de langue anglaise s'est fait le champion des Canadiens français. M. William-Henry Moore est l'auteur d'un livre qui causera de la discussion et des divergences de vues considérables. Ce livre est intitulé: "The Clash," une étude de nationalités, et est publié par J.-M. Dent, et Fils, Ltée, Toronto. M. Moore apporte à son travail une large somme d'information sur le sujet qu'il traite; il est souvent convaincant, même quand le lecteur n'admet pas les conclusions qu'il tire. Un but du livre semble être de mon-

trer que les Canadiens français ne sont nullement inférieurs aux Canadiens-Anglais et qu'ils leur sont même supérieurs sous certains rapports. Ceci admis, il conclut qu'ils ont autant le droit de chérir leur nationalité, au Canada, que les Anglais en ont le droit de chérir la leur.

"Il puise profondément dans le passé pour montrer que les Canadiens français étaient ici avant les Anglais, qu'ils ont exploré et, jusqu'à un certain point, peuplé l'Ontario et le Manitoba, avant que la population de langue anglaise fit son apparition. Il essaie de prouver que le Canadien français n'est aucunement inférieur à l'Anglo-Canadien, en tant qu'individu, et qu'il lui est supérieur sous certains rapports. Son système d'éducation est meilleur. C'est un meilleur colonisateur: il s'attache au sol et y vit heureusement, tandis que l'Anglais se précipite vers les villes et ne veut pas rester sur la terre.

"M. Moore prouve parfaitement qu'il n'est pas besoin de parler anglais pour faire partie de l'Empire britannique. Et il donne des chiffres démontrant qu'un sujet britannique seulement sur six parle l'anglais. L'Angleterre n'essaie pas de conquérir l'harmonie par l'uniformité; c'est là, que réside son succès comme bâtisseur d'empire. Il dénonce comme une manière d'agir prussienne et non anglaise la tentative des Anglo-Canadiens de transformer le Canadien français en Anglo-Canadien..."

"Peut-être que le Règlement (XVII) est trop sévère. Le peuple d'Ontario ne désire pas imposer aux enfants canadiens-français la langue anglaise au détriment du français. Mais on ne devrait pas s'opposer à ce que l'enfant reçoive l'enseignement dans les deux langues."

AU SERVICE DES INTERETS FRANCAIS.

Observations et bons conseils.

La province de Québec a fait sa large part.

C'est l'opinion soutenue par le "Weekly Sun" de Toronto, organe des Fermiers unis de l'Ontario, à propos de la façon dont notre province a répondu aux exigences de la loi de conscription, imposée au Canada malgré nous. La feuille ontarienne témoigne comme suit:

"Les résultats de la loi militaire semblent avoir été meilleurs dans le Québec que dans l'Ontario. L'Ontario a fourni 27,087 conscrits et le Québec 19,057. Mais selon le recensement de 1911 les hommes d'âge militaire, dans l'Ontario et le Québec, sont respectivement de 344,424 pour l'Ontario et de 236,141 pour le Québec. Si la même proportion existait lorsque la loi est devenue applicable, le Québec se trouve à avoir donné un peu plus que sa quote part d'hommes. Même pour ceux qui se sont présentés volontairement pendant ce temps, le Québec a les devants. Nous devons le reconnaître, pour être juste, tant envers le gouvernement auquel on a reproché de ne pas appliquer la loi, qu'envers le Québec, à qui on a fait le reproche de s'y dérober."

RELIGION ET PATRIOTISME.

Nous croyons que la religion est le fondement de toute patrie, que le Catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française, et que, par suite, cette nationalité et la religion catholique doivent rester inséparablement unies.

Sir Adolphe-B. Routhier,
Au Premier Congrès catholique de Québec, 1880

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

Extrait du rapport de la Commission Royale
de la Tuberculose.

(Suite)

Dès le début de la vie, le milieu scolaire entoure l'enfant de circonstances déprimantes; devenu à peine adolescent, il est condamné prématurément à un travail excessif dans la manufacture; l'adulte s'étiole d'abord dans la maison insalubre et se ruine dans les conditions anti-hygiéniques du milieu industriel; l'atmosphère des grandes villes est devenu excessivement nuisible par la poussière et la fumée; l'alcoolisme, facilité, par le grand nombre des débits d'alcool et par la mauvaise qualité de l'alcool vendu, fait des ravages considérables et inquiétants parmi les ouvriers. Voilà les causes prédisposantes et prépondérantes contre lesquelles il est urgent de réagir.

1.—Contre l'habitation insalubre.

Dans le deuxième chapitre, on a fait voir le rôle prépondérant que joue l'habitation insalubre dans l'étiologie de l'homme. Les causes d'insalubrité de l'habitation en rapport avec la tuberculose sont: l'obscurité, le manque d'aération, le surpeuplement, l'humidité, l'infection du logement, la malpropreté, la négligence des locataires. Pour combattre ces conditions anti-hygiéniques de l'habitation, la Commission a fait les recommandations suivantes:

(a) Contre l'obscurité.

L'obscurité dépend de l'orientation défectueuse et de l'étroitesse des rues, de la hauteur démesurée de la bâtisse par rapport à la largeur des rues, de l'exiguïté des cours, du tassement des maisons, de l'absence de fenêtres dans certaines chambres, de la mauvaise position des fenêtres, de l'obstruction de celles-ci par des rideaux opaques, jalousies, stores, volets.

La Commission recommande:

1°.—Que dorénavant les municipalités des villes déterminent d'avance l'orientation et la largeur des rues, afin d'avoir un ensoleillement régulièrement distribué aux deux côtés de la rue.

2°.—Que la largeur des rues soit au moins de la même dimension que la hauteur des bâtisses et préférablement la dépassant du tiers, afin que la lumière solaire se distribue également à tous les étages;

3°.—Que les municipalités des villes déterminent les zones où seulement des usines ou autres bâtiments de grandes dimensions peuvent être érigés;

4°.—Qu'elles déterminent aussi quelle est la superficie des lots pouvant être couverts de bâtisses et l'espace libre pouvant être laissé en avant et en arrière des bâtisses;

5°.—Qu'une loi soit faite pour forcer une ville de 5,000 habitants ou plus, d'avoir un plan fait d'avance pour l'extension des limites de la ville;

6°.—Qu'aucune habitation privée ou collective ne soit dorénavant construite avant qu'un permis ne soit dorénavant livré par l'autorité sanitaire après examen de l'emplacement et

des plans de construction, parce que une telle loi est le seul moyen d'empêcher les chambres noires qui sont si insalubres;

7°.—Qu'aucune habitation privée ou collective ne soit dorénavant occupée après la construction avant qu'un permis d'habitation ne soit délivré par l'autorité sanitaire.

(b) Contre le manque d'air.

Une des grandes causes de la tuberculose est le manque d'aération et de ventilation, et cela dépend de l'étroitesse des rues et des cours, de la hauteur démesurée des bâtisses, du tassement des maisons et aussi de la négligence ou ignorance des gens qui empêchent l'entrée de l'air dans l'habitation en tenant constamment les fenêtres fermées.

(A suivre)

LE FRANCAIS INDISPENSABLE.

Nouvelle et précieuse attestation d'une connaissance indiseuté, à cet égard, M. le professeur Squair, de l'Université de Toronto.—Le français, comme médium et langue d'enseignement dans toutes les branches de la science, de l'érudition, de l'histoire et de la critique, n'a pas d'égal. Pour la vigueur, la clarté et l'élégance, il surpasse toutes les langues vivantes. La poésie, le drame, le roman français sont d'une richesse, d'une variété et d'une élévation étonnantes. Sans compter que le français est la langue maternelle d'une grosse partie de nos concitoyens, dont il rend toujours accessibles l'esprit et le cœur. Manquer de comprendre leur langue, c'est nous vouer à ne les jamais comprendre eux-mêmes. Les malentendus de races et l'affaiblissement national seront, au Canada, la rançon de la négligence de l'étude du français. Apprendre le français et en répandre l'enseignement est pour nous un haut et patriotique devoir. Et—considération non moins pressante—il est d'importance suprême de connaître le français pour acquérir une parfaite possession de l'anglais...

LES CANADIENS A LA GUERRE

Dans la mémorable guerre mondiale que a pris fin au 11 novembre 1918, près de 500,000 soldats canadiens ont noblement représenté notre jeune pays. Une cinquantaine de mille Canadiens français figuraient dans ces armées expéditionnaires, et de l'aveu général, ils y ont cueilli, pour notre race, une ample proportion de la gloire qui rejaillit, sur le Canada en général, de cette brillante expédition. Conservons ici, pour l'Histoire, quelques statistiques de source officielle, au sujet de la participation canadienne à la croisade de la civilisation, et de l'énorme prix dont nous avons payé ce grand honneur. Le 31 octobre 1918, les pertes canadiennes se chiffraient à plus de 211,000 hommes; cinquante mille hommes sont morts, 152,000 ont été blessés, et lorsque les hostilités ont cessé, les prisonniers de guerre se chiffraient à 2,800. Voici une liste des principales batailles auxquelles les Canadiens ont pris part.

1915—Deuxième bataille d'Ypres, Festubert, Saint-Julien et Langemark (avril et mai).

1916—Saint-Eloi (du 3 au 19 avril); Rois du Sanctuaire (les 2 et 3 juin); Hooge (5, 6, 13 et 14 juin); bataille de la Somme (septembre, octobre et novembre).

1917—Bataille de Vimy (du 6 au 13 avril); bataille d'Arleux et de Fresnoy (28, 29 avril et 3 mai); bataille de Lens (juin); bataille de la

côte 70 (15 août); bataille de Passchendaele (le 25 octobre et le 10 novembre).

1918—Deuxième bataille de la Somme (mars et avril); bataille d'Amiens (12 août); prise de Monchy-le-Preux (26, 28 août); percement de la ligne Quéant-Drocourt (3 et 4 septembre); passage du Canal du Nord et prise du bois de Bourlon (19 octobre); encerclement et prise de Cambrai (du 1er au 9 octobre); prise de Douai (19 octobre); prise de Denain (20 octobre); encerclement et prise de Valenciennes (du 25 octobre au 2 novembre); investissement et capture de Mons (du 7 au 11 novembre)."

SUR QUELLES BASES RETABLIR LA PAIX DU MONDE.

"...Puisse l'Esprit-Saint éclairer les hommes qui sont appelés à disposer des destinées des peuples, pour qu'ils bâtissent sur des bases solides en tenant compte de cette parole, très ancienne, mais toujours pleine d'actualité, parce qu'elle est divine:

"A moins que le Seigneur ne bâtisse la cité, c'est en vain que travailleront ceux qui veulent la construire."

Cette parole a une application tragique, en ces jours où les peuples meurtris attendent de leurs chefs des garanties contre le retour de pareilles catastrophes. Iront-ils s'inspirer de la doctrine de Celui qui, étant le roi du ciel et de la terre, est venu ici-bas pour faire connaître aux nations et aux individus leur voie vers le bonheur et la prospérité véritable? Ou bien, oubliant cette assurance de paix, iront-ils s'inspirer des théories creuses du socialisme et préparer ainsi au monde une seconde édition de la pitoyable banqueroute que font ces théories actuellement mises en pratique dans l'infortunée Russie?

Ce n'est pas sans angoisses que les hommes vraiment soucieux du bien de leurs frères verront les diplomates s'asseoir autour de la table de leurs délibérations. Le Saint-Père leur conseille, outre les moyens surnaturels, deux moyens dans l'ordre des choses du temps pour sauvegarder la paix future du monde: l'abolition du service militaire général et obligatoire et le respect des justes aspirations des peuples, dans la délimitation des frontières à imposer et des législations à introduire...

Demandons instamment à l'Esprit-Saint d'inspirer aux diplomates le désir effectif de mettre le Décalogue à la base de leurs délibérations et l'esprit de fraternité véritable préché au monde par Notre-Seigneur Jésus-Christ, fraternité qui ressemble si peu à la caricature qu'en font les révolutionnaires, qui publient hautement le nom et oublient totalement la chose..."

†ARTHUR,
Arch. de Saint-Boniface.

PENSEES

Pourquoi s'assurer dans des institutions étrangères, qui n'offrent pas plus souvent moins de garanties que l'Alliance Nationale et qui capitalisent notre argent pour en faire bénéficier leurs œuvres la plus part du temps, à notre détriment.

Si nous voulons être forts, gardons nos fonds au pays au lieu de les confier aux voisins. C'est le meilleur moyen de se faire respecter et d'affirmer notre confiance dans nos institutions.

NECROLOGIE

CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER
AU 31 JANVIER 1919

No	NOM	ADMISSION			Cert Part	Contb payées	DECES			Médecin Examinateur
		Age	Cercle	Date			Date	Age	Cause	
2961	J.-A. Chautret	42	Membre détaché St-Paul G Mère	6-12-96	\$500	\$252.48	1-8-18	63	Artério-sclérose	D. Ladouceur
2962	Albert Caron	26	No 165	9-4-15	1000	45.15	19-9-18	29	Tué à la guerre	F. Paquin
2963	Stanislas Roux	18	Ste-Anne de D.	3-4-11	500	49.50	19-10-18	26	Pneumonie	G. Letendre
2964	Joseph Bouchard	18	B.P. St-Uric No 76	2-11-14	500	25.35	23-10-18	22	Pneumonie	G.-L. Cloutier
2965	Benjamin Bellemare	27	St-Flore No 120	31-12-13	500	34.80	27-10-18	33	Grippe	L.-C. Dupont
2966	Alphonse Paul	18	Cadeux No 212	4-9-14	500	25.00	9-11-18	22	Pneumonie	J.-J. Guertin
2967	Hormidas Durand	21	Lettelier No 155	1-2-12	1000	93.15	18-11-18	27	Pneumonie	M. Gervais
2968	Napoléon Veilleux	28	St. Victor No 134	1-6-98	1000	238.68	10-12-18	54	Congestion cérébrale	H. Lacoursière
2969	Félix Hébert	44	Leclerc No 158	24-6-12	500	81.90	13-12-18	52	Endocardite	J.-A. Archambault
2970	Joseph Pilon	18	B.P. Buckingham No 422	24-3-07	1000	155.10	29-12-18	30	Pneumonie	Alex. Rodrigue
2971	J.-P.-E. Trudeau	17	St-Lambert No 121	20-11-12	500	40.15	2-1-19	23	Pleuro-pneumonie	A. Chevrier
2972	Guillaume Girard	42	Lévis No 109	9-1-11	1000	220.80	12-1-19	50	Congestion pulm.	C.-B. Delage
2973	Joseph Dumontier	23	B.P. St-Germain No 284	2-1-15	500	33.60	15-1-19	26	Influenza	J.-C.-B. Letendre
2974	J.-Aimé Larivière	22	Membre détaché N.-D. de Lourdes	10-4-08	1000	117.00	17-1-19	33	Pneumonie	A.-H. Denis
2975	Joachim Blais	22	No 104	18-8-10	1000	101.00	17-1-19	31	Accident	J.-A. Marcotte
2976	Henri Habel	20	Deschallons No 238	24-4-09	500	41.00	19-1-19	30	Fèvre typhoïde	J.-E. Beaudet
2977	Archilas Bélanger	38	Ste-Anastasie No 161	26-3-05	500	115.00	20-1-19	53	Broncho-pneumonie	J. Richardson
2978	Louis Bernier	54	N.-D. de Granby No 116	5-5-97	500	308.55	21-1-19	77	Congestion hépatique	Aug. Mathieu
2979	Mastal Sabourin	24	St-Jean-Baptiste No 149	24-6-04	1000	139.15	23-1-19	39	Broncho-pneumonie	P. Barette
2980	Odilon Lacroix	24	Champlain No 108	15-12-01	1000	169.92	31-1-19	41	Paralysie	Alfred Roy
2981	F.-H. Gossein	45	B.P. des Aulnaies No 25	24-6-99	1000	404.16	3-2-19	64	Angine de poitrine	F.-S. Caron
2982	Georges Desmarais	23	B.P. St-Gabriel No 403	28-10-94	1000	231.82	4-2-19	47	Accident	E.-E. Lafontaine
2983	Trefflé Théoret	37	Lambert Closse No 348	3-4-11	500	112.80	4-2-19	54	Diabète	J.-G. Dagenais
2984	L.-N. Bétournay	46	Languevin No 153	17-10-00	1000	273.86	6-2-19	56	Cancer de la gorge	J.-H. Lambert
2985	Joseph Dumont	28	B.P. Ste-Justine No 308	15-11-13	500	44.10	7-2-19	34	Fèvre typhoïde	J.-E. Robitaille
2986	Eliouppé Béland	38	Champlain No 108	29-10-93	2000	748.40	8-2-19	63	Broncho-pneumonie	P. Faucher
2987	Hector Bisailon	33	Membre détaché St-Luc No 90	23-2-02	2000	286.40	8-2-19	41	Bright	A. LeBel
2988	Louis Labbé	42	Bic No 245	13-4-14	500	31.90	10-2-19	22	Cirrhose atrophique	A.-G.-H. Hégué
2989	Emile Doucet	33	Duquette No 320	7-10-12	1000	38.00	10-2-19	41	Influenza	C.-A. Desrocy
2990	J.-E. Pelletier	38	B.P. St-Chrysostôme No 54	19-2-14	1000	60.00	11-2-19	24	Tuberculose	J.-E. Gagné
2991	Ernest Lefort	33	St-Joseph No 448	12-12-99	1000	177.40	12-2-19	40	Grippe	A.-F. Jeannotte
2992	Raoul Fréchette	20	St-Théophile No 147	3-5-03	1000	170.64	13-2-19	43	Indigestion	J. Dandurand
2993	Félix Ayotte	48	Bianche de C. No 410	15-12-15	1000	98.80	19-2-19	52	Paralysie générale	P. Tardif
2994	Mme Johnny Wilson	48	Membre détaché St-Jean-Baptiste No 149	5-8-93	2000	596.32	19-2-19	57	Uremie	P.-A. Casgrain
2995	Sir Rodolphe Forget	49	St-Sauveur No 128	30-6-05	11394	227.88	19-2-19	63	Astyalotie	P. Barette
2996	Napoléon Mayrand	29	Blais No 421	28-3-04	500	69.24	22-2-19	36	Tuberculose pulm.	J. Gosselin
2997	J.-B. Beaulé	20	St-Séverin No 350	11-12-15	1000	27.30	22-2-19	30	Granulies	J. Kane
2998	Arthur Beaulieu	31	St-Pic No 68	27-10-06	1000	142.60	22-2-19	39	Péritonite	J.-E. Lacoursière
2999	Gédon Buisson	30	LaFleche No 433	12-1-17	1000	68.75	23-2-19	40	Broncho-pneumonie	L.-J. Tétrault
3000	L.-H. Bélanger	28	de Lauzon No 433	10-1-17	1000	18.70	23-2-19	28	Septicémie	C.-A. Raymond
3001	Norbert Ménard	31	St-Eugène No 133	25-5-02	1000	205.64	23-2-19	48	Congestion pulm.	P. Sirois
3002	Charles Lavoie	32	Marguerite Bourgeoise No 407	15-4-15	1000	64.40	26-2-19	37	Endocardite	J.-A. Millette
3003	Alex Fautoux	25	La Fayette No 381	17-12-12	500	46.10	26-2-19	32	Pneumonie	L.-A. Lacombe
3004	Mme Alp. Tangany	25	Masson No 130	12-2-99	500	177.38	26-2-19	61	Influenza	J.-F. Archambault
3005	Mlle M.-A. Théroux	20	Contant No 173	24-5-94	1000	140.46	7-3-19	35	Pleurésie	G.-B. Faribault
3006	Damase Charette	25	St-Louis de F. No 26	4-8-17	1000	23.75	9-3-19	25	Pneumonie	J.-S. Tellier
3007	Art. Riendeau	25	St-Louis de F. No 26	11-5-04	1000	157.63	10-3-19	43	Influenza	M.-J. Ouimet
3008	Conrad Maisonneuve	39	St-Flavien No 141	20-4-15	1000	63.45	12-3-19	35	Pneumonie	J.-E. Lafontaine
3009	Ovila Limoges	39	Jeanne Mance No 378	2-12-12	1000	168.75	13-3-19	46	Accident	Eug. LaRue
3010	Théodore Jetté	20	Lemoine No 211	26-9-11	1000	85.50	15-3-19	29	Pneumonie	J. Bélanger
3011	Mme Chs Duquette									R. Dépatie

Caisse d'Assurance-Vie

Contributions, \$32,875.23
Recettes, Intérêts, \$38,214.00
Balance au 31 décembre 1918..... \$ 71,089.23
2,767,755.80
\$ 2,838,845.03

Déboursés.
Bénéficiaires de membres décédés..... \$ 42,250.00
Pension vieillards, \$1,800.00
Remboursement cont, \$44.06 Divers, \$ 44.06
1,800.00
\$ 44.06
Balance au 31 janvier 1919..... \$ 44,094.06
2,794,750.97
\$ 2,838,845.03

Caisse des Malades.

Contributions, \$9,004.00
Recettes, Intérêts, etc., \$6488.00
Balance au 31 décembre 1918..... \$ 15,492.00
473,878.13
\$ 489,370.13

Déboursés.
Indemnités, \$14,791.08
Remboursement cont, \$9.43 Divers, \$52.32
\$ 14,791.08
104.75
\$ 14,895.83
474,474.30
\$ 489,370.13

Caisse d'Épargne des Cercles.

Dépôts, \$94.09
Recettes, Intérêts, \$158.00
Balance au 31 décembre 1918..... \$ 252.09
12,044.34
\$ 12,296.43

Déboursés

Capital, \$601.41
Intérêts, \$120.52
Balance au 31 janvier 1919..... \$ 721.93
11,574.50
\$ 12,296.43

Caisse Assurance-Infantile

Contribution..... \$3.00
Balance au 31 janvier 1919..... \$3.00

Caisse Générale.

Salaires d'assurance-vie et des malades (5%)
Rétrocession, \$2,107.90
Div. & Hon., \$821.00
Revue, \$38.70
Fournitures, \$1,171.60
Intérêts, \$57.51
Dépôts Re prêts, \$6.00
Assurance Officiers, \$92.50
Loyer Immeuble \$299.60
Amortissements \$42.00
Fonds de Secours, \$1.33
Frais addition, \$356.49
Divers, \$1,760.02
Six lires cont. assurance-vie, \$832.38
Cot. B.P. \$943.45
Mbr. Dé. et spéciale \$510.80
Indem. retardataire..... 61.95
Balance au 31 décembre 1918..... \$ 11,108.00
2,582.68
\$ 13,690.68

Déboursés.

Salaires Officiers, \$1,461.65
Employés, \$1,546.74
Perc. \$1,737.74
B. Mdle. & Act. Frais Voy. Off. \$46.85
Licences, \$125.00
Loyer, \$371.82
Papeterie, \$467.19
Fournitures, \$481.00
Eclairage, \$1,441.57
Revue, \$150.00
Ass. Con. gén. Frais léguaux, 1,922.57
Taxes, etc. Immeuble, \$302.70
Eclairage, 302.70
Inspection, \$749.35
Hon. examens \$875.00
Ass. Gar. Off. & B. P. \$999.94
Remboursement, 999.94
Dépenses diverses bureau, \$71.26
Divers, \$138.75
Balance au 31 janvier 1919..... \$ 10,821.06
2,869.62
\$ 13,690.68

Résumé.

Caisse d'assurance-vie..... \$ 2,794,750.97
Caisse des Malades..... 474,474.30
Caisse Générale..... 2,869.62
Caisse d'Épargne des cercles..... 11,574.50
Surplus de remises..... 1,046.17
Caisse d'Assurance infantile..... 3.00
\$ 3,284,718.56

Placement des Fonds.

Fabrics sur certificats..... \$ 101,412.72
Municipalités Sociales..... 154,434.42
Municipalités..... 308,242.77
Prêts hypothécaires..... 2,405,978.73
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Canadien, Canadian Bank of Commerce..... 3,284,718.56
Immeuble..... 93,910.64
Emprunt de guerre..... 322,769.88
Moins avance par Banques..... 3,447,013.09
162,294.53
Attesté à Montréal, ce 31 janvier 1919..... \$ 3,284,718.56
Certifié correct. ALFRED ST-CYR, Trés.-Gén.

ANNUITE AUX VIEILLARDS [70 ans]
CERTIFICAT DE PARTICIPATION

NOM	ADMISSION			Cert. Part.	Cont. Payées	Annuité ou règlement	Montant payé	Échéance.
	Cercle	Age	Date					
Thomas Charette	St-Marie de Beauce No 99	47	12-3-96	\$1000	\$696.10	7/10	\$700	3-1-19
Luc Charette	L'Assomption No 432	46	24-4-95	1000	396.48	1ère	100	29-1-19
Ths Arpin	Lamorale No 71	49	3-4-98	500	313.10	1ère	100	24-1-19
Nap. Cantin	Champlain No 108	40	28-2-98	500	93.60	1ère	50-50	8-6-17
Zép. Picard	Lamorale No 71	48	6-2-95	2000	1168.00	7/10	1400	10-2-19
H.-R. Dufresne	St-Luc No 90 *	54	10-10-95	1000	603.90	5ème	50	28-1-19
Thomas Leveque	St-Louis de Terrebonne No 26	53	10-10-95	500	298.35	5ème	50	21-1-19
J.-H. Turgeon	St-Médard No 16	50	6-8-93	500	279.60	7ème	50	7-1-19
Dom. Gauthier	St-Louis de la Garde No 16	50	18-12-93	1000	549.60	7ème	100	7-1-19
Procule Houle	N.-D. de la Garde No 16	54	4-9-98	1000	526.80	4ème	100	4-6-19
Nap. Trahan	B.P. Chateauguay No 28	54	18-7-99	1000	607.20	6ème	100	24-1-19
Ant. Lalonde	St-Jean No 78	53	30-1-98	1000	626.13	5ème	100	1-1-19
Alex. Doré	N.-D. de la Garde No 2	49	18-5-94	1000	526.80	4ème	50	7-1-19
F. X. Broutillet	Ste-Anne de Bellevue No 7	48	10-1-95	1000	529.60	5ème	100	17-1-19
Chs Rho	St-Pierre No 8	48	29-12-94	1000	547.00	5ème	100	19-1-19
L'Hon. A.-R. Landry	L'Assomption No 77	49	24-4-95	500	284.30	4ème	100	6-1-19
	Beauport No 97	50	21-3-96	1000	592.65	8ème	100	11-5-19

O. BOURDON, J.-A. MIGNEAULT, Vérificateurs

CARTES DE CERCELES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABBREVIATIONS.—C.L. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, J. B. Dussault, Prés., 1613 St-Denis; Z. Lefebvre, Md.-E., 124 Cherrier; O. Bourbon, S.-A., 201 Versailles; Z. Lussier, T., 224 Queen. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m. sous-sol église St-Joseph.

No 6—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Chapelain; F. Blanchard, Sub. P.G., 698 Cartier; J. G. Mousseau, Prés., 1893 St-Hubert; J. O. Penant, S.-A., 907 Ontario Est; W. Dufault, T., 456 Plessis; Yvon Laurier, Md.-E., 174 Maison-Neuve. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m. salle St-Vincent de Paul.

No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e juv., 8h. p.m., 235 Beaudry.

No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal, Arthur Loiseau, Prés., 150 Island; Alex. Bourbon, Md.-E., 94 Laprarrie; N. Bélsie, S.-A., 61 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., 504 Centre.

No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal, J.-E. Perras, Prés., 1001 St-Antoine; La Desrosiers, S.-A., 2 du Dépot; J.-A. Côté, Trés., 152 Agnès; J.-A. Charron, Md.-E., 2760 Notre-Dame. Réun. 2e et 4e juv., 8h. p.m., 1882 Notre-Dame-O.

No 25—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke, J. Choquette, S.-A. et T., boîte 135. Réun. 3e juv., 7.30h. p.m., 73 rue King.

No 26—Cl. ST-LOUIS DE TERRBONNE, M. l'abbé Jos. Comtois, chapelain, Art. Sanscartier, Prés.; Léon Forget fils, S.-A. Onias Martel, T. Réun. 2e et 4e mer.

No 29—Cl. HOCHELAGA, Montréal, J.-Th. Surprenant, S.-A., 10 Av. Laurendeau; W. Desjardins, T., 191 Stadacona Réun., 2e et 4e mer., 8h. p.m., 1697 Ste-Catherine Est.

No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan, Uric Mann, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.

No 49—Cl. JACQUES CARTIER, Lachine, J.-S.-A. Ashby, S.-A., 15, 15e Ave; Robinson Frs., T., 23, 15e Ave. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.

No 50—Cl. ST-GUILLEAUME, François Tailion, S.-A. L.-A.-D. Gauthier, T. Réun. 3e dim. 7h. Salle Publique.

No 54—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguay, J.-E. Dérome, S.-A.; Stantilas Crête, T. Réun. dern. juv., 7.30 p.m., salle Derôme.

No 64—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 34 Laval; Henri Bégin, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.

No 67—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.-A., 93 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84 1/2 Mondor; Jacques-Méd.-E., 98 Mondor. Réun. 1er et 3e mer., 8 1/2 Mondor.

No 72—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, Sbi P.G.; Arsène Jacques, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Chs L'Heureux, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après grand'messe.

No 78—Cl. ST-JEAN L'LOREL, Rév. Régis Bonin, S.-A.; A.-E. L'Ecuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e mar. et dern. juv. du mois, 8h. p.m., salle L'lorel.

No 82—Cl. ST-CASIMIR, J.-Ern. Cartier, S.-A. et T. Réun. 2e et 4e lun., 7.30h. p.m., salle Lacoursière.

No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adgf. Turmel, chapelain; Alfred Cimon, Sb. P.G., 29 St-Augustin; L. H. Nadeau, Prés., 60 D'Aiguillon; Ferd. Côté, V.-P., 42 Lavigne; H. Houliher, S.-A., 132 St-Pierre; J.-E. Rondeau, T., 86 Ave des Érables. Réun., 2e et 4e mar., 8.30h. p.m., 178 Richelieu.

No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal, Geo. Gravel, Prés., 1155 Bordeaux; Mai. Paquette, S.-A., 169 Drolot; F. Alarie, T., 42 Lanaudière; J. R. Picard, Md.-E., 123D Chichester. Réun. 2e et 4e juv., 8h. p.m., au 598 Papineau.

No 145—Cl. N.-D. de GRANBY, Alex. Ménard, S.-A.; P.-A. Pelletier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap.; Abbé J.-C. Grenier, vic., Sb. P. G.; J.-P. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e dim., 3h. p.m., salle Jacob.

No 124—Cl. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières. Pierre Leclerc, S.-A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle de la C. O. C.

No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Barbeau, Sb. P. G.; J.-J. A. Trudel, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; Paul Trudel, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand'messe, à la salle St-Jean-Baptiste.

No 126—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés., 2279 St-Denis, Tél. St-Louis 3223; T. Ratelle, S.-A., 8045 Henri-Julien; Adélar Constantin, T., 1182 de St-Valler, 741 St-Louis 4797. Réun. 2e et 4e mar., 745 de St-Valler, 8h. p.m.

No 127—Cl. OLIER, Montréal, Donat Martel, Prés., 1046 Michel Est; Elphège Marier, 2144 St-Denis; Edmour Authier, T., 400 Rachel Est; Omer Noël, Md.-E., 881 St-Hubert. Réun. 3e mer., 1061a rue St-André, 8h. p.m.

No 141—Cl. ST-FLAVIEN, (Lotbinière), J. G. Roy, Prés., Eug. Larue, Md.-E., S.-A., et T. Réun. dern. dim., 1h. p.m. au bureau du Trés.

No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 643 Coloniale P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.

No 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J.-A. Rhéaume, S.-A., T., 524 Stiles. Réun. sur convocation par avis.

No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.-A., 628 Clinton; J. B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 2e dim., 2h. p.m., salle Église, rue Main.

No 160—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.-A., 496 ch. La-salle; Edgar St-Onge, T., 2 Av de l'Église Réun. 3e mar. 1929, rue Wellington.

No 162—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. merc., au bureau du Dr Lamarche, 8 h. p.m.

No 163—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit Prés., 340 Charron; L. C. Fournier, S.-A. et T., 951 Wellington, Verdun. Réun. 3e mer. p.m., 288 Charron.

No 171—Cl. CREMAZIE, Montréal, A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; H. Girard, N. P. T., 11 Laurier Est; Dr J.-A. Rouleau, 70 Villeneuve O. Réun. 2e et 4e mar., Edf. Bq. des Marchands, 8h.

No 173—Cl. CONTANT, Montréal, C. A. Gaudreau, Prés., 2275 St-Hubert; B. Cloutier, S.-A., 728 Papineau; Henri Riendeau, T., 57 Mentana; J.N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e mer., 565 de Montigny Est, 8.30h. p.m.

No 174—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal, Ogas Colombe Prés., 3078 Berri; H. Paradis, S.-A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.

No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaubien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle publique, après la messe.

No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vall-lancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle Gagnon, 12.30 h. p.m.

No 189—Cl. ST-DESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; A. Gagner, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.

No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.

No 231—Cl. LAFLECHE, (Châtes Shawinigan) Idège Emond, S.-A. et T. Réun. dern. mar., 8h. p.m., salle de l'hôtel de ville.

No 232—Cl. ST-AMBROISE, Loretteville, P.Q. M. Théo. Blanchet, S.-A. et T. Réun. dernier merc. 8h. p.m. à la salle Pageau.

No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Bolvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.

No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, J. Vézina, Fournier S.-A.; Nap. Rouleau fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.

No 255—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Chs. Blackburn S.-A. et T. Réun. dern. dim., 6.30h p.m., chez les Trés.

No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Armand Morin, S.-A., 2624 Champlain; J. P. Beaucœur, T., 2611 Châteaubriand. Réun. 4e mer., à 8h. p.m., salle Lachance, rue de Châteaubriand.

No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.-A., 353 Mont-Royal E. R. Millette, T., 1138 Ste-Elizabeth Réun. 4e juv., 8h. p.m., 149 Berri.

No 327—Cl. ST-ARSENÉ, Montréal, Théo. Trudel, S.-A. et T., 922 de St-Valler. Réun. 1er et 3e mer., 8h. p.m., 632 Béanger.

No 388—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain, Hld. Cantin, S.-A. et T. Réun. 2e dim. après la grand'messe à l'Hôtel de Ville

No 341—Cl. GUAY, Montréal, A.-T. Gariépy, Prés. 2159 Papineau; C. E. Girard, S.-A., 2417 Papineau; Dr L. W. Beaugard, T., 1008 boulv. Rosemont. Réun. dern. lun., salle St-Jean-Berchmans.

No 342—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Jos. Bélsie, S.-A. 687 Colbrooke, René Gohier, T., 606 Colbrooke. Réun. der. lun., 8h. p.m., Sacristie de l'église N.-D. de Grâce.

No 344—Cl. de la VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Martial Fenez, S.-A., et T. E. Lemieux, Md.-E. Réun. dernier dim., après la messe, salle publique.

No 349—Cl. ST-SACREMENT, Lachine Locks, Cyr Mont-briand, S.-A., 36 Ste-Catherine; A. Montbriard, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e jeudi, 8h., salle paroissiale.

No 365—Cl. BEAUDIN, Montréal, Chs Lapointe, S.-A., 2358 Monté St-Michel; Dr J.-E. Marion, T., et Md.-E., 2815 Dandurand. Réun. 3e lun. 8h., sous-sol église St-Frs Solano.

No 368—Cl. N. D. des VII Allégées, Trois-Rivières, Qué. F. X. Barilbeau, Sub. P.G., 338 St-Paul; Léo. Charbonneau, 435 Ave Laviolette, S.-A.; Paul Caron, 487 St-Maurice, T. Réun. 4e mer. 8h. p.m., sous-sol église paroissiale.

No 378—Cl. JEANNE MANCE, Montréal, Mme F. Poupert T., 1015 St-Hubert. Réun. 3e merc. 8h. à 395 av. Viger.

No 385—Cl. LABERGE, Montréal, Arthur Piché, S.-A., 8291 Hôtel de Ville; Eug. Polier, N.P., T., 2664 St-Denis, Réun. 4e lun. salle en arrière de l'église, 8 p.m.

No 402—Cl. de LAMORICIERE, St-Paul de Chester, J.-Ern. Auger, Md.-E. et T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.

No 411—Cl. GRAND'MÈRE, Mme H. Leblanc, S.-A. et T. Réun. 4e merc., 7.30h. p.m., salle Gagnon.

SOT, FAT, IMPERTINENT, SUFFISANT, IMPORTANT, ETC.

Un sot est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être fat.

Un fat est celui que les sots ont écrit un homme de mérite.

L'impertinent est un fat outré; la fat lasse, ennuie, dégoûte, rebute; l'impertinent rebute, aigrit, irrite, offense; il commence où l'autre finit.

Le fat est entre l'impertinent et le sot; il est composé de l'un et de l'autre.

Les vices partent d'une dépravation du cœur; les défauts, d'un vice de tempérament; le ridicule, d'un défaut d'esprit.

L'homme ridicule est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences du sot.

Le sot ne se tire jamais du ridicule, c'est son caractère; l'on y entre quelquefois avec de l'esprit, mais l'on en sort.

Une erreur de fait jette un homme sage dans le ridicule.

La sottise est dans le sot, la fatuité dans le fat, l'impertinence dans l'impertinent; il semble que le ridicule réside tantôt dans celui qui en effet est ridicule, et tantôt dans l'imagination de ceux qui croient voir le ridicule où il n'est point et ne peut être.

La grossièreté, la rusticité, la brutalité, peuvent être les vices d'un homme d'esprit.

Le stupide est un sot qui ne parle point, en cela plus supportable que le sot qui parle.

La même chose souvent est, dans la bouche d'un homme d'esprit, une naïveté ou un bon mot; et dans celle du sot, une sottise.

Si le fat pouvait craindre de mal parler, il sortirait de son caractère.

L'une des marques de la médiocrité de l'esprit est de toujours conter.

Le sot est embarrassé de sa personne; le fat à l'air libre et assuré; l'impertinent passe à l'effronterie; le mérite a de la pudeur.

Le suffisant est celui en qui la pratique de certains détails, que l'on honore du nom d'affaires, se trouve jointe à une très grande médiocrité d'esprit.

Un grain d'esprit et une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du suffisant, font l'important. Pendant qu'on ne fait que rire de l'important, il n'a pas un autre nom; dès qu'on s'en plaint, c'est l'arrogant.

LA BRUYERE.

ACCUSE DE RECEPTION

Biddeford, Me., 17 janvier 1919. Alliance Nationale, Cher monsieur le Secrétaire.

Je vous suis très reconnaissant pour avoir réglé aussai promptement ma réclamation présentée il n'y a que quelques jours, pour le décès de mon défunt mari, Joseph Alarie.

Veuillez vous faire mon interprète auprès de l'Exécutif de la Société et remercier MM. les officiers pour le chèque de \$501.35 que vous me remettez.

Votre toute dévouée, CLEMENTINE ROBIDOUX, 56 rue Green, Biddeford, Me.

L'Alliance Nationale qui a accumulé dans ses coffres au-delà de \$3,000,000.00 placés sur des garanties de tout premier ordre, après avoir rempli toutes ses obligations envers ses assurés, n'a pas besoin d'autres recommandations.

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins.....	\$2.00
" " " " 2000.....	2.50
" " " " 3000.....	3.00
" " " " 4000.....	4.00
" " " " 5000.....	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéficiaire.....	\$.50
Double bénéficiaire.....	1.00

CONDOLEANCES

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

St-Louis de Terrebonne No 26.—A M. Arthur Sanscartier, à l'occasion du décès de sa belle-sœur; à M. C. Legris, à l'occasion du décès de sa tante.

Cercle Notre-Dame de Hull No 64.—A M. Emile Pelletier, à l'occasion du décès de sa mère.

Cercle St-Barthelemy No 72.—A M. Léon Livernoche, à l'occasion du décès de son épouse.

Cercle Champlain No 108.—A M. Alfred Demers, à l'occasion du décès de son épouse; à la famille de M. Napoléon Côté, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle de Lorimier No 112.—A M. J.-P. Lacroix, à l'occasion du décès de son frère; à M. Des-côtes, à l'occasion du décès de son oncle; à M. A. Vanier, à l'occasion du décès de sa mère; à M. F. Alarie, à l'occasion du décès de son oncle; à M. G. Savaria, à l'occasion du décès de son beau-frère; à M. G. Ravary, à l'occasion du décès de sa sœur.

Cercle St-Edouard No 126.—A M. Félix Gagnon, à l'occasion du décès de sa fille.

Cercle St-Sauveur No 128.—A la famille de M. J.-B. Beaulé, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle Bruchési No 135.—A M. Arthur Galarneau, à l'occasion du décès de son père.

Cercle Notre-Dame des VII Allégesses No 368 —A la famille de M. Henri Crête, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cercle Laberge No 385.—A M. Dalma Lagacé à l'occasion du décès de son père.

DEMANDE D'EMPLOI

M. D. Boileau, 1825a Esplanade, accepterait une position comme gardien.

SOIR EN FORET.

Au pourpre crépuscule, en jets torrentiels, La lumière tombait, cascade éblouissante, Cependant que le soir, tenace dans les sentes, Se mêlait au parfum des bois essentiels.

Mais, sans crainte, j'entrai dans la forêt puissante Où flotte du passé le rêve impersonnel, Dont le regard serein, impassible, éternel, A vu croître et déchoir des races incessantes.

Le jour mourant jetait un arc-en-ciel d'émail Sur le bord frémissant de l'horizon, Où veur...

Et mon cœur a frémi de terreur et de deuil, Devant cette nature ardente dont l'histoire Se perd dans la chanson des vents et des bou-vreuls.

Albert Dreux. B.-P. 308.

VICTOIRE AUX NOTRES.

"Au 52e mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire, l'armée française, avec l'aide de ses alliés a consommé la défaite de l'ennemi.

Not troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, donnant pendant quatre années de combats ininterrompus l'exemple d'une sublime endurance et d'un héroïsme quotidien, ont rempli la tâche que leur avait confiée la patrie.

Tantôt supportant avec une énergie indomptable les assauts de l'ennemi, tantôt attaquant elles-mêmes et forçant la victoire, elles ont, après une offensive décisive de quatre mois, bousculé, battu et jeté hors de France la puissante armée allemande et l'ont contrainte à demander la paix.

Toutes les conditions exigées pour la suspension des hostilités ayant été acceptées par l'ennemi, l'armistice est entré en vigueur aujourd'hui à 11 heures."

C'est en ces termes à la fois discrets et glorieux que le commandement français a clos lundi soir la série des communiqués de guerre.

Elle sera magnifique dans tout l'avenir, cette date historique du 11 novembre 1918. Elle redira à toutes les générations la signature de l'armistice à 6 heures du matin, la cessation des hostilités à 11 heures, le pavoiement spontané, immédiat les ovations sans fin de la foule, sa fierté patriotique, sa joie délirante mais digne, l'immense soulagement des familles et dans tous les cœurs croyants la fervente prière de reconnaissance au ciel.

—La "Croix" de Paris.

FRANC.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, le 23 février, 1919

A M. Chs Duquette,
2e Vice-Président général et
Inspecteur en chef.
Monsieur,

Permettez-moi de vous remercier de la façon prompte et exacte avec laquelle vous avez payé le décès et la maladie de mon mari, Mastai Sabourin, membre de l'Alliance Nationale, Cercle St-Jean-Baptiste No 149, et je me ferai un devoir de recommander votre société à mes amis.

Signé, Mme Mastai Sabourin.

Ste-Justine, Dorchester, 23 février, 1919

Monsieur Chs Duquette

Vice-Président et Inspecteur général,
L'Alliance Nationale, Montréal.

Cher Monsieur,

Veillez agréer l'expression de ma profonde reconnaissance pour la diligence que vous avez apportée à payer le montant de cinq cents dollars, que j'ai reçu le 21 courant, étant le capital de la police d'assurance dans l'Alliance Nationale, que possédait mon mari, décédé le 7 courant.

Dans la détresse où m'a plongé cette mort soudaine, c'est un grand avantage d'avoir pu bénéficier de cette assurance qui me permettra de garder avec moi mes quatre petits enfants.

J'ai l'honneur d'être,

Cher Monsieur,

Votre très reconnaissante,

Mme Joseph Dumont.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI . . . Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, ing. civil, arp. géo-
mètre PRÉSIDENT GÉN.
Chs DUQUETTE, comptable 1er V.-PRÉS. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-PRÉS. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYPHOT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-D. DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
HORMISDAS DELORME, négociant DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS. CONTANT, Dren pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

Chs DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
C. MANSEAU, Montréal. Inspecteur
N.-P. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
J.-C. PAQUIN, Montréal. Organisateur
AGÉLAS KIROUAC, Warwick. Organisateur
TÉLESF. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur

FONDEE EN 1900

**BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président : Sir Hormisdas Laporte C. P.
Vice-président et gérant général:
M. Tancrede Bienvenu.

Capital autorisé \$2,000,000
Capital versé et surplus au 31
décembre 1917 \$1,750,000
Actif total: au-delà de \$21,600,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.
84 Succursales dans les provinces de Québec,
de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

**BANQUE D'HOCHELAGA
MONTREAL**

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve \$ 7,000,000
Total de l'actif au-delà de \$56,000,000

La Banque a trente-neuf bureaux dans la ville.
Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être
retraités à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt
au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

Imp. "La Patrie".